



## Problèmes de location, besoins de conseils urgent

Par **kmfitz**, le **01/07/2013** à **20:56**

Je suis colocataire d'un appartement avec un contrat de location entre particulier d'un non meublé de 3 ans.

Nous avons plusieurs soucis

Le premier: Lors de l'état des lieux nous avons marqués "Bon Etat" pour la douche. Malheureusement le bac étant en plastique, avec l'usure elle s'est brisé lorsque ma colocataire se douchait. La propriétaire insiste que les travaux sont à notre charge à cause de la mention de l'Etat des lieux mais toutes les agences immobilières que nous contactons nous confirme que ceci étant des gros travaux dues à l'usure, la douche demeure à la charge de la propriétaire. Qu'en est-il?

Second Problème:

La fenêtre de ma chambre ne ferme pas depuis mon arrivée à l'appartement, ceci étant à cause du bois qui se distend. Encore une fois ceci n'était pas apparent lors de l'état des lieux et cela fait 9 mois que la propriétaire n'a toujours pas remédié le problème.

En dernier lieux:

Nous avons fait une fête d'anniversaire et nous avons certes fait beaucoup de bruit. Néanmoins, la porte de notre immeuble ne fonctionnait plus avant que nos invités arrivent. Quelqu'un nous a donc accusé d'avoir cassé celle-ci auprès du syndic de l'immeuble en disant avoir témoigné de la scène. Ceci étant impossible, car la porte ne fonctionnait déjà plus avant la soirée, il est impossible de voir l'entrée des appartement au-dessus à cause d'un auvent et nous avons croisé personne. Comment est-il possible de réfuter la facture envoyé à tort à notre propriétaire?

Merci Beaucoup pour tout conseil, la situation devient vraiment intolérable

Par **HOODIA**, le **02/07/2013** à **10:21**

La réponse est limpide :seul l'état des lieux est valable.

En ce qui concerne le dernier point chacun :

Un témoignage écrit implique vos invités ,ce qui fait que le syndic répercute sur votre propriétaire la facture de réparation (close aggravation des charges ?) .  
et , vous pouvez toujours réfuter ...

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **19:56**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d'octroi de prêt à un taux d'intérêt très abordable au cas ou vous serrez dans le besoin. Mais pour plus de transparence,Tel que vous l'aurez constaté , les prêts financiers entre particuliers se trouvent difficilement sur internet , plus spécifiquement en période de récession .

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet vous recevrez de nombreuses propositions ,dont la plupart d'entre elles , ne sont que fraudes visant à vous soutirer de l'argent .

Hélas , certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir , tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent . Pour cela , faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout.Pour ce qui est du mien,mon prêt est octroyé dans les bonnes et meilleurs conditions selon la législation française,donc notez que vous n'avez rien à m'avancer jusqu'à l'obtention des fonds .Pour toute personne étant dans le besoin ,le plaisir serait pour moi de vous lire

Bien a vous

Mr Roland cruchon  
0644143381  
famillecruchon@hotmail.com

Par **HOODIA**, le **22/08/2013** à **14:49**

Merçi Mr CRUCHON mais ceci n'éclaire pas le débat!